

# Rapport d'activité

Janvier à Octobre 2022

Envoyé en préfecture le 04/04/2023  
Reçu en préfecture le 04/04/2023  
Publié le  
ID : 974-219740149-20230331-DCM32\_2023-DE



L'ADIL, Agence Départementale d'Information sur le Logement, propose depuis plus de 30 ans des conseils gratuits en matière de logement aux particuliers et aux professionnels dans les différentes communes de l'île.

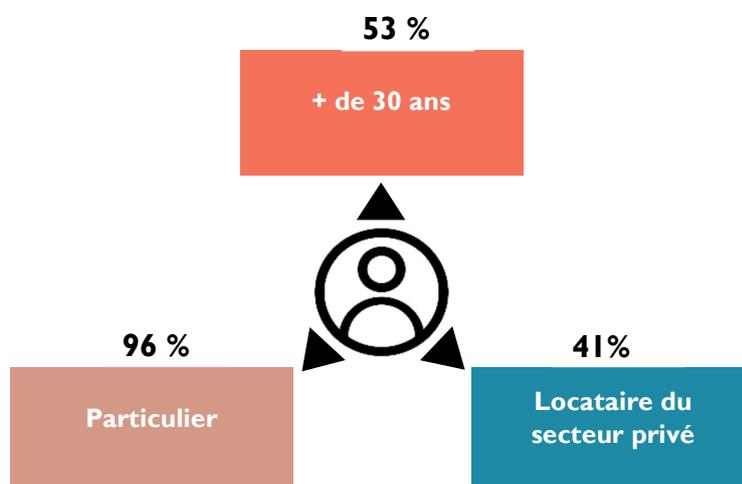
## Nombre et mode de consultation :

Pour la période de janvier à octobre 2022, 866 consultations ont été données sur la commune de Saint-Louis. Une grande majorité des consultations a été donnée par téléphone.

	2022	
Vis à vis	250	29 %
Téléphone	571	66 %
Courrier/Courriel	45	5 %
Total	866	100 %

## Profil des consultants :

Les conseillers-juristes de l'ADIL sont à disposition des particuliers, qu'ils soient propriétaires ou locataires, qu'ils envisagent de construire une maison ou d'acheter un appartement ou bien encore améliorer leur logement actuel.

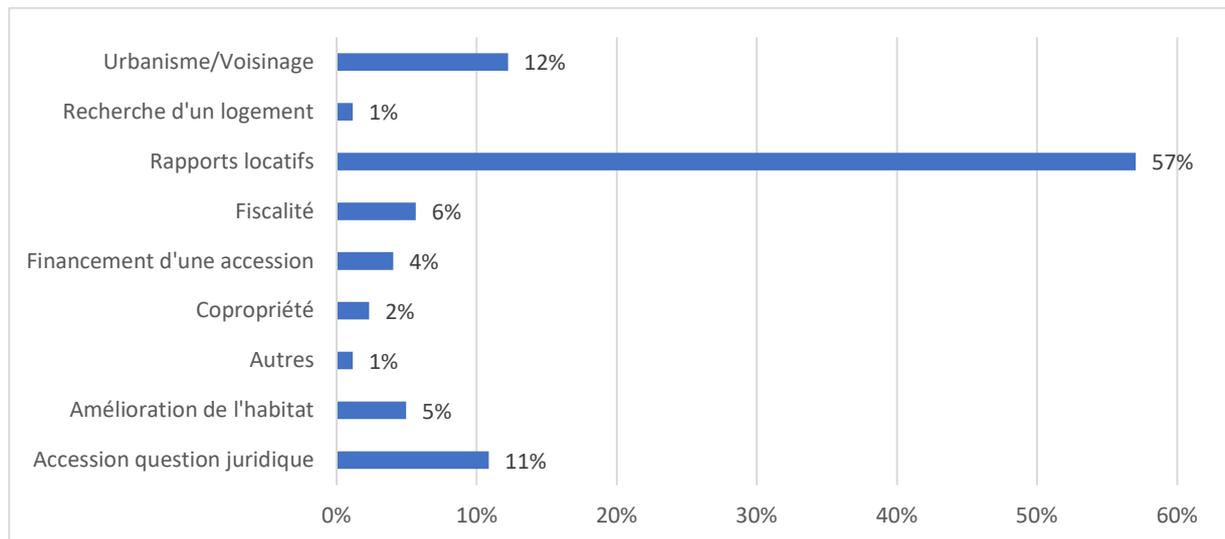


Sur le territoire de Saint-Louis, l'ADIL a accompagné essentiellement des particuliers (96%). Les consultants ont majoritairement + de 30 ans et sont locataires du parc privé.

### Thème de consultation :

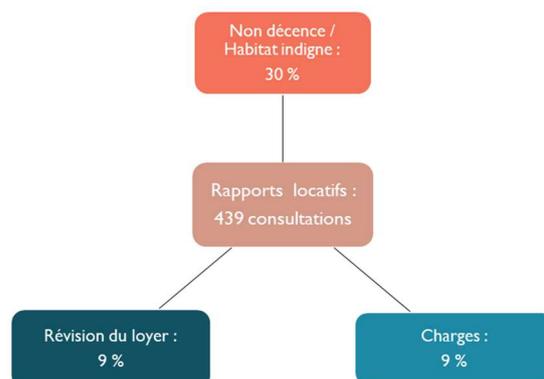
En 2022, les thèmes les plus abordés ont été :

- Location : Habitat indigne, état des lieux, impayé.....
- Urbanisme / Voisinage : troubles de voisinages, servitudes privées, mitoyenneté...
- Accession à la propriété : prêts et aides, premières informations, simulation financière...



### Focus : Location

La thématique « Location » est la plus représentée (57%) sur la commune de Saint-Louis avec notamment des questions sur les points suivants : Non décence / Habitat Indigne, charges et révision du loyer.



### Point de vue de la conseillère-juriste Julie SORET :

« Mission de service public gratuit et neutre, l'ADIL accorde une attention particulière à ce que les particuliers obtiennent des informations juridiques, financières et fiscales au plus proches d'eux. Et c'est la raison pour laquelle les RDV sont vite pris que ce soit au Point d'accès au droit de Saint-Louis ou en mairie de la Rivière Saint-Louis.

En 2022, la thématique principale qui ressort des statistiques est le rapport locatif. Le rapport locatif doit être entendu dans son sens le plus large tel que les obligations du bailleur/locataire, les impayés de loyers/charges, les sorties du logement (dépôt de garantie, préavis de départ etc..) et également, les problèmes liés à l'habitat dit "dégradé" (non décence, insalubrité etc..).

Par ailleurs, les rapports de voisinage restent un point tout de même très abordé et demeure très souvent un sujet orienté vers le Point d'accès au Droit. Cette complémentarité dans les compétences de l'ADIL et de ce dernier tend à répondre à l'esprit de la nouvelle réglementation concernant les modes de résolution de conflits.

Notre rôle est et sera d'être présent pour accompagner et orienter au mieux les personnes vers l'information recherchée et répondre à leurs demandes d'éclairage."

#### ADIL de La Réunion

24 rue Henri Vavasseur – Saint-Denis  
www.adil974.com

Tél : 0262 41 14 24

Suivez-nous :  

#### Permanence de St Louis – Maison de justice (sur RDV) :

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis matin de 9h à 12h

#### Permanence Rivière St Louis – Mairie annexe (sur RDV) :

Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis matin de 9h à 12h